

S.A.S ID FACTO
Philippe DOUCEDAME
Thibaut FRANQUEVILLE
Delphine BERNINI

Commissaires de Justice
Anne ANGELO - Maéva CUPIDIN
Commissaires de Justice Salariées
Office de MONTLHERY (91310)
119 ter Rue Paul Fort

Mail : constat91@idfacto.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE SEPT MARS A 10 HEURES 48

Dossier N°1753393

A LA REQUETE DE :

Le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), société anonyme au capital de 124.821.703,00 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est situé 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège

Venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE ILE DE FRANCE (CIF IDF) à la suite de la fusion par absorption selon procès-verbal d'AGE en date du 27 mai 2016.

Ayant élu domicile au cabinet de Maître Sébastien TESLER, avocat associé au sein de la SELARL AD LITEM JURIS, avocat inscrit au Barreau de l'Essonne, exerçant 16 place Jacques Brel à RIS-ORANGIS (91130) ;

Ayant pour avocat plaidant la A.A.R.P.I. ASM Avocat, association d'avocats inscrits au Barreau de Paris, exerçant 4 rue de la Bienfaisance à PARIS (75008) ;

Agissant en vertu de :

De la copie en forme exécutoire d'un acte de vente notarié contenant prêt par le CREDIT IMMOBILIER DE France ILE DE France à Monsieur GRIBE DJIM reçu aux minutes de Maître Christian JESTIN, Notaire, titulaire d'un office notarial situé 48 cours Blaise-Pascal à EVRY en date du 18 décembre 2007 ;

Du concours de la Force Publique rendu par la Préfecture de l'Essonne en date du 22 février 2024 ;

SAS ID FACTO

Capital Social 6 820 000,00 € – RCS NANTERRE 835 200 411 – TVA Intracommunautaire : FR65 835 200 411 00089
Siège Social : 27-29, rue des Poissonniers – CS 10135 - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

NEUILLY-SUR-SEINE (92) – PARIS (75) – VERSAILLES (78) – MONTLHERY (91) – MELUN (77) – LE-PLESSIS-BOUCHARD (95) – LE-RAINCY (93)

Lequel m'a fait exposer préalablement à mes opérations de description :

- Que [REDACTED] est propriétaire d'un bien immobilier situé 8 rue Vlamincq sur la commune de Grigny (Essonne), au 12^{ème} étage ;
- Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré à Monsieur [REDACTED] par acte de notre ministère en date du 4 janvier 2024 ;
- Que ce commandement de payer valant saisie immobilière a pour objet le paiement de la somme de 35 957,15 euros ;
- Qu'il me requiert de procéder au procès-verbal de description de l'immeuble.

Déférant à cette réquisition et y faisant droit :

Je, Maéva CUPIDIN, Commissaire de Justice Salariée, au sein de la S.A.S. ID FACTO, titulaire d'un office de Commissaires de Justice à MONTLHERY (Essonne), 119 ter Rue Paul Fort, soussignée

Me suis rendue ce jour 8 rue Vlamincq sur la commune de Grigny (Essonne), j'ai procédé aux constatations suivantes :

En présence de :

- Monsieur Jérôme SALMON, Chargé des diagnostics,
- Monsieur Wilfried PALIX, Serrurier au sein de la société WILOCK SERVICES
- Monsieur PEZET Nicolas, Commandant au sein du commissariat de JUVISY-SUR-ORGE

Après avoir décliné mes nom, prénom, qualité et objet de ma mission, Monsieur GRIBE DJIM Ngartoloum, propriétaire, a accepté de me laisser rentrer dans les lieux afin que je puisse procéder à ma mission.

Conditions d'occupation :

Monsieur [REDACTED] déclare vivre seul dans les lieux. Il ignore le montant des charges et l'identité du syndic de l'immeuble.

Il s'agit d'un appartement situé au 12^{ème} étage composé d'une entrée, deux pièces principales, cuisine, salle d'eau avec water-closets correspondant au lot numéro 310255.

Il existe également un parking situé au sous-sol et portant le numéro 3.

L'accès au logement se fait au moyen d'une porte en bois avec poignée fixe et oeilleton, fonctionnelle.



Entrée/couloir :

Le sol est recouvert d'un revêtement sol souple. Les plinthes sont en bois.
Les murs sont recouverts de papier peint.



Le plafond peint est équipé d'un point lumineux avec douille sans ampoule.





Il existe :

- un interphone
- un détecteur de fumée
- un tableau électrique
- un interrupteur simple

Salle d'eau :

L'accès à la salle d'eau se fait au moyen d'une porte en bois avec poignée, fonctionnelle.



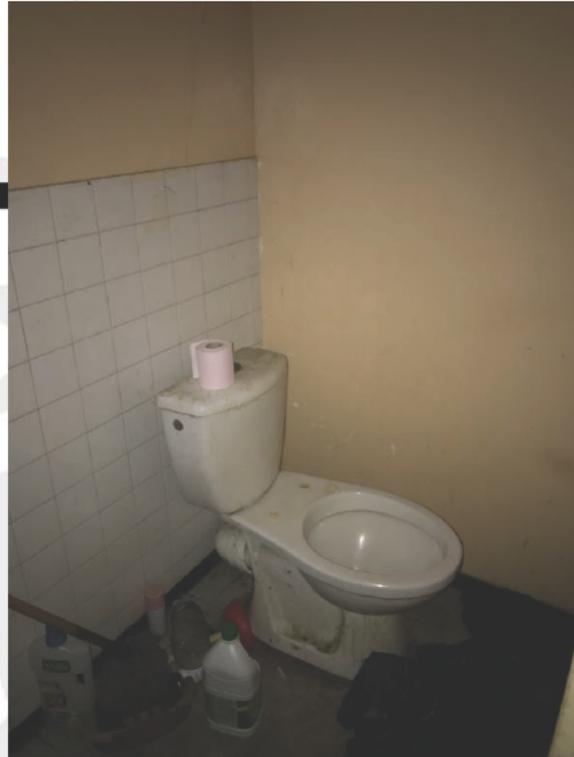
Le sol est recouvert d'un revêtement sol souple. Les plinthes sont en bois.

Les murs sont en partie peints et en partie recouverts de faïence.

Le plafond est peint. Il existe un point lumineux avec douille et ampoule, fonctionnelle.

La pièce est équipée d'une baignoire avec barre de rideau, flexible et robinet mélangeur.

Il existe un water-closets avec chasse d'eau sans abattant



SAS ID FACTO

Capital Social 6 820 000,00 € – RCS NANTERRE 835 200 411 – TVA Intracommunautaire : FR65 835 200 411 00089
Siège Social : 27-29, rue des Poissonniers – CS 10135 - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

NEUILLY-SUR-SEINE (92) – PARIS (75) – VERSAILLES (78) – MONTLHERY (91) – MELUN (77) – LE-PLESSIS-BOUCHARD (95) – LE-RAINCY (93)

1^{ère} pièce :

La première pièce correspond à la première entrée suivant la salle d'eau. L'accès à cette pièce se fait au moyen d'une porte en bois avec poignée.

Le sol est recouvert de moquette. [REDACTED]

Les plinthes sont en bois.

[REDACTED] Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est peint.

La pièce est équipée d'une armoire métallique, avec trois portes en accordéon coulissantes. Je ne suis pas en mesure de vérifier le fonctionnement des portes car le lit empêche l'accès à l'armoire.



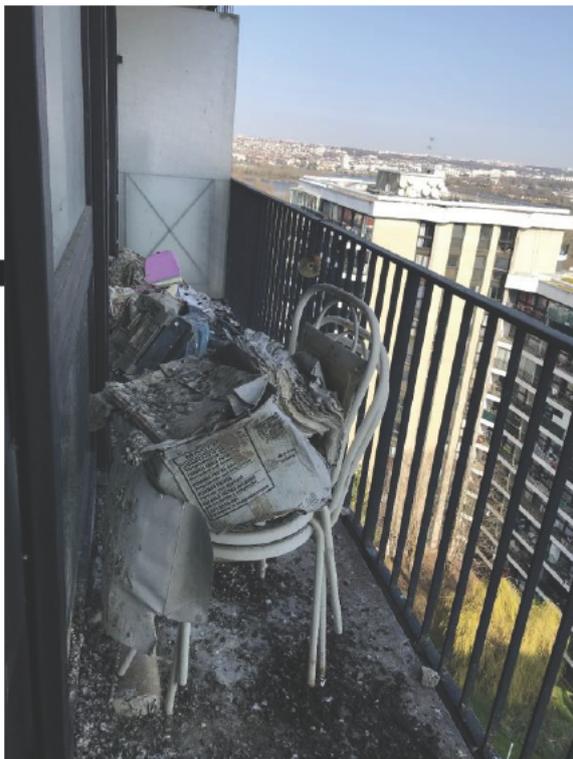
[REDACTED]



Il existe une porte-fenêtre en bois, coulissante, double vitrage. La porte coulissante ne fonctionne pas. Le rideau est suspendu à un rail accroché au plafond.



Le logement est équipé d'un balcon avec garde-corps.



Seconde pièce :

L'accès à cette seconde pièce se fait au moyen d'une porte en bois avec poignée. La vitre est manquante.

Le sol est recouvert d'un revêtement sol souple.

Les plinthes sont en bois.



Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est peint.

Il existe une moulure au plafond.

[REDACTED]

Il existe deux portes-fenêtre en bois, coulissantes, double vitrage. Le rideau est accroché à un rail fixé au plafond.



Entre les deux pièces, il existe un volet métallique en accordéon sur rail.



Cuisine :

L'accès à la cuisine se fait au moyen d'une porte en bois avec poignée et vitre.

Le sol est recouvert d'un revêtement sol souple.

Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est peint. Présence d'un point lumineux avec douille, ampoule et luminaire, fonctionnel.

La cuisine est équipée de placards en hauteur, d'une hotte d'aération, de placards bas.



La cuisine comporte une étagère encastrée avec quatre étagères.



Il existe :

- un interrupteur double.

Telles ont été mes constatations.

Pour illustrer et compléter mes constatations, j'ai inséré **26 photographies prises ce jour par mes soins.**

De tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Maéva CUPIDIN
Commissaire de Justice Salariée

